

AUX ORIGINES DE LA COLONIE ROMAINE D'ORANGE

La plaine d'Orange est limitée à l'est par le plateau de Travaillon et les dentelles de Montmirail, à l'ouest par le cours du Rhône qui a beaucoup varié à travers les âges. Au nord, le massif de grès d'Uchaux la sépare de la plaine du Rhône à proprement parler. On retrouve ce grès dit d'Uchaux dans la colline d'Orange, massif isolé de 100 mètres d'altitude au sud de la ville et contre laquelle elle s'appuie. Le Lez, L'Aigue et l'Ouvèze parcourent cette plaine non sans s'être beaucoup déplacés à travers l'histoire. La ville elle-même est installée sur des alluvions anciennes de la terrasse du Rhône. L'altitude générale de cette plaine varie de 50 à 100 mètres environ comme la cité d'Orange installée en plaine et sur la colline.

Des recherches récentes ont modifié la perception des installations humaines sur ce site. Si la date de création de la colonie, quoique probable, n'est pas absolument assurée, extension et limites de la cité sont désormais mieux connus. La structure urbaine même a été révélée pour une part lors de travaux archéologiques récents : on s'éloigne désormais de la trame trop rigide que proposait R. Amy¹. L'étude du cadastre B a progressé ces dernières années². La réflexion sur ses rapports avec l'habitat des campagnes³ également mais ce n'est pas le lieu

1. AMY (R.), DUVAL (P.-M.), FORMIGE (J.), HATT (J.-J.), PICARD (Ch.), PICARD (G. CH.), PIGANIOL (A.), *L'arc d'Orange*, XV^e supplément à Gallia, CNRS, Paris, 1962, 2 volumes.

2. Bibliographie abondante, voir pour exemple CHOUQUER (G.), FAVORY (F.), *Les paysages de l'antiquité. Terres et cadastres de l'Occident romain (IV^e s. avant J.-C./III^e s. après J.-C.)* Paris 1991. En dernier lieu : BELLET (M.-E.), MEFFRE (J.-Cl.), L'habitat gallo-romain de Ratavoux à Camaret (Vaucluse) et le cadastre B d'Orange, *Bulletin Archéologique de Provence*, 20, 1991, pages 23-32.

3. Divers articles à paraître en 1992 dans : *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le Moyen Age*, ouvrage collectif sous la direction de J.-L. FICHES, Documents d'Archéologie Française.

ici de l'aborder. Les relations de ce cadastre avec la fondation de la cité peuvent se voir sous un autre jour.



LE SITE ET SON OCCUPATION ANCIENNE

L'occupation préhistorique

Diverses découvertes isolées attestent de l'occupation du site d'Orange dès la préhistoire. Ainsi, en 1875, R. Pottier signalait « de nombreux couteaux de petite dimension, des pointes en forme de feuille de laurier, des galets taillés en pointe et des racloirs »⁴. Ces objets peuvent provenir de la colline Saint Eutrope. D'autres objets se rattachant aux périodes préhistoriques semblent y avoir été découverts plus anciennement encore.

Au quartier des Grès, P. Veyne mis au jour dans une gravière en 1947, une sépulture en fosse mal datée mais probablement néolithique⁵. Le site chasséen de La Bertaude près du hameau des Grès, est parmi les plus importants du Vaucluse. On y a observé des fosses et des aires dallées de galets qui sont peut-être des sols de cabanes avec un abondant matériel lithique et céramique datable du Chasséen récent⁶. Diverses autres trouvailles ont été faites. En particulier, en 1953, lors de travaux rue des Phocéens a été découvert un couteau de bronze à poignée daté des environs de 1250 avant J.-C. soit le début de l'âge du Bronze final⁷. Des pointes de flèches à douille ou à soie datées également de l'âge du bronze, ont été découvertes à Orange⁸.

L'occupation protohistorique

Sur le territoire actuel de la commune d'Orange et à proximité immédiate, le site du Lampourdier est un important *oppidum* qui n'a jamais encore été

4. Cité par LAVOINE (M.-L.), PARISI (S.), *Atlas préhistorique du midi méditerranéen, feuille d'Orange*, CNRS, Paris, 1981, n° 386, page 247.

5. SAUZADE (G.), *Les sépultures du Vaucluse du néolithique à l'âge du bronze*, éditions du laboratoire de paléontologie humaine et de préhistoire, Etudes Quaternaires, mémoire n° 6, 1983. Voir pages 110, 116, 127, 142 et 198.

6. SAUZADE (G.), *Op. cit.* page 26 donne une datation au carbone 14 : 3450 ± 170 BC. Sur cette station voir PHILIPS (P.), COURTIN (J.). La Bertaude, les Grès d'Orange (Vaucluse), *B.S.P.F.*, 1981, t. 78, n° 10-12, p. 379-399.

7. GAGNIERE (S.), GRANIER (J.), Quelques objets de l'Age du Bronze trouvés à Orange, Vaucluse, *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 5^e série, t. 8, 1961-1962, p. 20-25.

8. GAGNIERE (S.), GRANIER (J.). - Pointes de lance et de flèche en bronze du musée Calvet d'Avignon, Vaucluse, *Ogam*, Tome XIV, fasc. 4/5, juillet-septembre 1962, n° 82/83, pages 377-388. En particulier p. 384, n° 5 ; 385 n° 10 ; 387, n° 15.

AUX ORIGINES DE LA COLONIE ROMAINE D'ORANGE

foillé⁹. Les sondages clandestins et les ramassages ont livré un impressionnant matériel archéologique qui atteste une occupation depuis semble-t-il le VI^e jusqu'au II^e siècle avant notre ère. Sur ce site ont été découverts de très nombreuses monnaies, des fibules et des éléments d'armement comme des pointes de pilum, des balles de frondes ou de flèches ainsi que de la céramique¹⁰.

Des sondages récents sur la colline Saint-Eutrope en ont précisé l'occupation bien que des interrogations demeurent. Ils ont montré¹¹ la présence de quelques tessons attribuables à l'âge du Bronze parmi, en particulier, les terres de remblai de citernes gallo-romaines. Deux sondages localisés ont livré de la céramique de l'âge du fer. Un de ces sondages (n° 33) dans la zone sud-est de la colline a mis au jour les restes d'un mur de pierres irrégulières lié à la terre large de plus de 1,50 m, mais les limites du sondage empêchent de déterminer cette largeur, et visible sur 1,50 m de long environ. Le remblai qui s'arrête au niveau de la crête de ce mur, et prouve son ancienneté, contient du matériel céramique (campanienne A tardive, modelée, tessons d'amphores, commune à pâte claire...) chronologiquement difficile à situer dans l'âge du fer mais qui peut-être du I^{er} siècle avant J.-C. Le sondage 34 à proximité de la chapelle a livré une couche contenant six tessons de céramique à vernis noir et quelques fragments d'amphore. La datation de cette couche est aussi imprécise que la précédente et peut comme elle avoir été constituée à la fin du II^e siècle ou plus récemment encore.

On demeure donc dans l'expectative quant à l'occupation de cette colline, une chose est certaine : il n'y a pas de traces d'occupation de l'âge du fer ancien et on ne peut dater le matériel découvert lors de ces travaux très en amont de la charnière II^e-I^{er} siècles avant notre ère. La présence d'un tesson de céramique à vernis noir avec graffiti sur la panse comme les dédicaces à un dieu¹² invite au rapprochement avec le tesson signalé par R. Amy¹³ et va dans le sens de l'hypo-

9. L'extension d'une carrière vers le sud a donné l'occasion pour la première fois en janvier 1992, de réaliser une étude de ce site qui s'avère malheureusement très détruit.

10. Je n'ai pas vu ce matériel à l'exception de quelques monnaies et encore très rapidement, je renvoie à un texte dactylographié diffusé par l'association des Amis d'Orange : BOISSE (D.), *Le Lampourdiér, essai de compréhension*, 68 pages [s.d.], Orange, dans lequel le matériel découvert est présenté très sommairement.

11. MARKIEWICZ (Ch.), *Orange, colline Saint-Eutrope, étude d'impact archéologique*, 1991. Rapport dactylographié, Ville d'Orange, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction régionale des antiquités — Provence-Alpes-Côte d'Azur — Inventaire général.

12. Voir par exemple le sanctuaire d'Aristée à La Capte dans le Var. GOUDINEAU (Ch.), *Chronique archéologique, Gallia*, 1979, p. 558-559.

13. R. AMY signale cette découverte sur un plan de l'édifice, au nord de la colline, qu'il considèrerait, à tort, être un capitole. L'original de ce plan est conservé à l'Institut d'Architecture Antique. Aix-en-Provence.

thèse d'un sanctuaire dédié à *Arausio*¹⁴ que formulait F. Benoît¹⁵. Il n'en demeure pas moins que ville et sanctuaire peuvent être distincts. Plus vraisemblablement le site du Lampourdier est occupé anciennement, dès le VI^e siècle jusqu'au II^e siècle avant notre ère, celui de la colline Saint-Eutrope prenant le relais soit dès la fin du II^e siècle soit au I^{er} siècle pour des raisons qu'on ignore mais qui peuvent être liées à l'existence du sanctuaire.

L'évolution est peut-être plus complexe si on juge par les découvertes très récentes dans la plaine d'Orange au cœur même de la ville gallo-romaine. Dans les quartiers sud-est à proximité de l'hôpital¹⁶ viennent d'être découvertes les traces d'une occupation du IV^e siècle avant notre ère.

Sous les niveaux gallo-romains, sur une surface de 220 m², la fouille a livré des tranchées parallèles et des fosses ainsi que des trous de poteaux. Ont été découvertes sept tranchées de longueurs variées, de 4 à plus de 15 m avec de courtes interruptions, larges de 0,25 à 0,60 m pour une profondeur moyenne d'une vingtaine de centimètres. Le matériel céramique y était peu abondant et très fragmenté. Les cinq fosses ont des dimensions qui varient de un à deux mètres. Elles ont été utilisées comme dépotoirs, peut-être de foyers puisqu'elles contiennent outre un abondant matériel céramique, également des fragments de plaques-foyers. La céramique est composée de cruches pseudo-ionniennes peintes de style subgéométrique rhodanien, d'urnes de type rhodanien, d'écuelles ainsi que de fragments d'amphores de Marseille. Un seul tesson de céramique attique a été découvert. Vestiges, qui peuvent correspondre à plusieurs étapes d'occupation mais qui suggèrent une mise en culture et un habitat dès l'âge du fer dans la plaine.

Déjà, la fouille de la rue du haut Empire avait livré quelques tessons de céramique protohistorique dans le niveau le plus bas immédiatement sur le substrat. A. Piganiol¹⁷ notait en 1962 que « l'étude des substructions découvertes en diverses parties de la ville, au-dessous du niveau romain, a persuadé R. Amy de l'existence d'une ville hellénistique, pourvue d'enceinte, sur l'emplacement où fut édiflée plus tard la colonie ». Cette intuition de R. Amy (où sont les preuves en effet ?) s'avère plus vraisemblable que jamais aujourd'hui.

14. *Arausio* mentionné par Strabon (IV, 1, 11) Ptolémée (II, 10, 14). Voir plus loin les remerces quant à l'origine de la ville.

15. BENOIT (F.), *Mars et Mercure, nouvelles recherches sur l'interprétation gauloise des divinités romaines*, Aix-en-Provence, 1959, pages 58, 77 et suivantes).

16. BELLET (M.-E.), HASLER (A.), MIGON (J.-M.), Fouilles encore inédites du site de la R.H.I. de l'hôpital en cours depuis 1988. Elles portent sur la voirie et l'habitat du Haut Empire. Quelques informations dans BELLET (M.-E.), *Orange antique*, Guides archéologiques de la France, Ministère de la Culture, Paris, 1991. On peut voir également BELLET (M.-E.), HASLER (A.), MIGNON (J.-M.), Orange, RHI de l'hôpital, habitat urbain gallo-romain (I^{er} s. av. J.-C., III^e s. ap. J.-C.) dans *Notes d'Information et de liaison. Direction des antiquités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 7, 1990, pages 197-201.

17. PIGANIOL (A.), *Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange*, XVI^e supplément à Gallia, Paris, 1962, page 34.

La fondation coloniale

La première mention de la ville se rencontre dans un texte de l'Épître de Tite-Live (LXVII). Strabon ne l'oublie pas dans sa description de la Narbonnaise (IV, I, 11) comme un peu plus tard Plin l'Ancien (III, 36) et Pomponius Mela (II, 5, 75).

Le nom complet de la ville antique est connu par une inscription découverte en 1830 à Nîmes. Elle indique que *C. Aurelius Parthenius*, décurion de la ville de Nîmes, est aussi sévir augustal dans les villes de Nîmes, Fréjus, Narbonne et Orange : *Colonia Firma Iulia Secundanorum Arausione*¹⁸.

La colonie d'Orange est donc fondée par un Iulivs : César ou Octave ; elle porte le nom d'*Arausio*.

La deuxième légion est connue depuis la découverte, en même temps que les fragments cadastraux en 1951, d'une inscription, dite de Vespasien, indiquant qu'il s'agit de la *Legio II Gallica*. A. Piganiol signale que César mentionne en 49 une *legio II* qui a longtemps séjourné en Espagne et rappelle que Dion Cassius (XLIX, 34) indique que des soldats mutinés furent envoyés en Gaule comme colons : peut-être pour y fonder Orange en 36-35 avant J.-C. ?¹⁹. C'est cette hypothèse qui est classiquement retenue.

LA STRUCTURE URBAINE

Extension et limites de la ville

Le tracé de l'enceinte est désormais mieux connu depuis les travaux de P. Thollard et A.-G. Magdinier²⁰. Mais c'est surtout dans sa partie ouest. Une porte, route de Roquemaure fouillée en 1930 par J. Formigé, est encore conservée en élévation, quatre tours au nord de celle-ci sont restituables. Un fragment est peut-être antique, à l'est, montée des Princes des Baux mais c'est surtout la fouille du Mas des Thermes qui a permis une étude scientifique. Le tronçon dégagé a montré un mur large de 2,07 m, conservé sur environ 2 mètres de haut. La tour en saillie vers l'extérieur qui a été mise au jour a un diamètre restitué de 8,90 m. Cette enceinte se poursuit au sud où elle enferme la colline et descend à l'est selon un tracé probable marqué par la montée des Princes des Baux.

18. *C.I.L.*, t. XII, n° 3203.

19. PIGANIOU (A.), *Les documents...* pages 77-89.

20. MAGDINIER (A.-G.), THOLLARD (P.), « L'enceinte romaine d'Orange », dans *Les enceintes augustéennes dans l'occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du Nord)* actes du colloque international de Nîmes, 9-12 octobre 1985, *supplément au Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, nouvelle série, n° 18, numéro spécial, 1987, pages 77-96.

Constatons le tracé de cette enceinte sans connaître les raisons qui ont conduit à l'adopter. Nous ne savons rien du tracé à l'est et au nord de la ville. La seule certitude est que l'arc est en dehors du *pomoerium*. Il faut rejeter les propositions de restitution de J. Formigé²¹ et de R. Amy²². Cette enceinte a été construite vers les années 10 avant notre ère. On note qu'elle n'a aucun rapport avec les voies de pénétration dans la ville.

Les sondages sur la colline Saint-Eutrope²³ n'ont pas permis de la retrouver. Soit elle a été détruite lors des travaux du XVII^e siècle, soit plus vraisemblablement devait-elle passer plus au sud de cette même fortification moderne.

Quelques observations complémentaires pour délimiter la ville antique peuvent être faites. D'abord, un sondage récemment réalisé, rue Contrescarpe, à l'est de la ville n'a pas retrouvé l'enceinte antique²⁴ là où on était pourtant en droit de l'attendre. Passe-t-elle plus à l'est ? Ensuite, le mur antique visible rue Guillaume le Taciturne au nord-est de la ville n'appartient pas à la muraille. Il ne comporte pas de tours et supportait un aqueduc comme le montrent les vestiges du radier. Ce mur est également une digue contre les débordements de l'Aygue. Des sondages dans ses environs ont permis de préciser l'extension de la ville qui n'atteint pas cette digue²⁵. Enfin, avenue des étudiants, à l'emplacement du Lycée de l'Arc, dans les années soixante, il a été découvert un lot d'amphores dont on ne saurait dire avec certitude s'il appartenait à des constructions urbaines mais qui donne une idée de l'extension maximale au nord-ouest. Par ailleurs, les nécropoles permettent de délimiter une ville dans la mesure où elles sont toujours à l'extérieur de l'espace urbain. Malheureusement, aucune d'entre elles n'a été étudiée à Orange. Il faut se contenter d'informations éparses de qualité médiocre. Des découvertes des années 80 confirment l'existence d'une nécropole au-delà de la porte antique de la route de Roquemaure ou des vestiges en ont été mis au jour dans la propriété Roux-Monminous²⁶. Au nord de l'arc et de part et d'autre de la voie, on a signalé quelques sépultures comme quartier Bénicroix au sud-est de la ville et route de Vaison à l'ouest²⁷.

21. GRENIER (A.), *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, tome III, l'architecture, p. 272-275.

22. AMY (R.), DUVAL (A.), FORMIGE (J.), HATT (J.-J.), PICARD (Ch.), PIGANIOL (A.), *L'arc d'Orange*, XV^e supplément à Gallia, Paris, 1962.

23. MARKIEWICZ (Ch.), *Op. cit.*, voir note 11.

24. FAURE (V.), *Rapport de sondage, rue Contrescarpe à Orange*, dactylographié, 1991, Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse.

25. Parcelle 5036 des constructions antiques existent au sud de la parcelle sur environ un quart de celle-ci. Parcelles 1038 et 3202 : aucune trace de construction.

26. DAMPEINE (M.), « Cinq ans de découvertes archéologiques fortuites à Orange » dans le *Bulletin des Amis d'Orange*, 1^{er} trimestre 1985, n^o 99, 26^e année, pages 2-9, voir page 3.

27. SAUTEL (J.), *Carte archéologique de la Gaule romaine*, département de Vaucluse, 1939, n^o 15-16, page 106 ; 20, p. 109 ; etc.

La structure du centre de la ville.

Elle est organisée dans l'état partiel de nos connaissances selon trois axes.

Le noyau central autour du forum et du théâtre

On peut restituer le parcellaire du centre de la ville à partir du théâtre et du nymphée à l'ouest de ce dernier et des tronçons de rues qui ont été mis au jour.

Le *cardo* principal de la ville passe sous l'arc, un tronçon en aurait été repéré il y a quelques dizaines d'années au sud de celui-ci²⁸. Si on le prolongeait vers le sud, il passerait si on le lie aux arceaux antiques connus rue Pontillac, bien à l'ouest du nymphée. Toutefois, il n'est pas attesté qu'il rejoigne le nymphée. Plus vraisemblablement, il rencontre avant le *decumanus* principal.

Immédiatement au nord du nymphée, un fragment de voie dallée est-ouest est conservée. Ce fragment passe sous une porte quadrifront qui la relie à une rue nord-sud, dallée (aujourd'hui, le dallage a été recouvert), large de 7 mètres. Elle unit nymphée et théâtre dans un même ensemble : un *Augusteum*²⁹ probablement.

Les fouilles récentes dites de la RHI de l'hôpital ont mis au jour deux *decumani* secondaires³⁰.

Un premier fragment a été repéré au nord du site mais en limite de fouille ce qui fait qu'on n'en connaît pas la largeur. Toutefois, en le prolongeant vers l'ouest, on s'aperçoit qu'il est grossièrement dans l'alignement de la voie devant le nymphée. Il s'agit du même *decumanus* seulement interrompu par le portique et la place devant le théâtre au nord.

On connaît beaucoup mieux une autre voie au sud de la précédente. Plus de 60 mètres, sur une largeur de 8,50 m, de ce *decumanus* secondaire ont été mis au jour. Ces deux dernières rues ne sont pas dallées mais de terre et pierre damées.

La largeur d'un îlot du centre de la colonie peut alors être restituée, elle varie de 34/36 m dans les îlots proches de la colline à environ 50 mètres ailleurs ce qui représente *grosso modo* une demi-longueur du théâtre.

Qu'en est-il de la longueur ? Pour avancer sur cette question, il faut se rappeler que les fouilles de 1984 à 1986 dans le quartier sud-est ont mis au jour deux rues³¹.

28. MAGDINIER (A.-G.), THOLLARD (P.), *L'enceinte* p. 90.

29. JANON (N.), *Catalogue de l'exposition « centaures »*. Musée municipal d'Orange, juillet/août 1988, page 40.

30. BELLET (M.-E.), HASLER (A.), MIGNON (J.-M.), *Les fouilles dites de la RHI*, à paraître.

31. BELLET (M.-E.), BORGARD (Ph.), CARRU (D.), *Fouilles du cours Pourtoles à Orange (Vaucluse), rapports d'interventions 1984, 1985, 1986*, dactylographiés, service d'archéologie du Conseil Général de Vaucluse. Et également : JACOB (J.-P.) et alii, *Chronique archéologique, Gallia-Informations, préhistoire et histoire*, 1987-1988, 2, pages 186-343, voir pages 320 à 326.

Celles-ci n'ont pas la même orientation. Cependant, le *cardo* peut-être prolongé vers le nord-est pour, parallèle au fragment de voie dallée, (à l'ouest du théâtre), rejoindre un des *decumani* repérés. On a défini ainsi des îlots bâtis sur le module du théâtre soit 103 mètres. Construit dès les premiers temps de la colonie, le théâtre s'insère exactement dans un îlot du plan d'urbanisme initial. Rien d'étonnant à cela. Cependant, les conditions topographiques liées à l'existence de la colline, ont conduit à une adaptation de ce module.

Prolongeant notre restitution avec les faibles informations dont nous disposons, nous pouvons tracer approximativement la voie contre la colline à l'est. En effet, des travaux récents de voirie ont mis au jour, rue Pourtoules à l'angle avec la rue de l'Hôpital, une voie non dallée³². La présence même de la colline impose ensuite le tracé vers le sud-est.

Au nord, les informations sur la voirie se font encore plus discrètes. Le chanoine Sautel, lors des travaux qui ont conduit à la découverte des fragments cadastraux à partir de 1949, a mis au jour diverses structures³³, toutes orientées selon l'orientation que nous venons de définir soit 17°30 ouest. Parmi celles-ci en particulier un égout a été mis au jour sous la Société Marseillaise de crédit, à environ 15 mètres au sud de la rue de la République. Nous avons retrouvé cet égout lors d'un sondage réalisé en 1987 dans l'aile est de la cité administrative³⁴. La présence de cette canalisation importante incite à la restitution d'une voie qui est probablement le *decumanus* principal de la ville. Expliquons-nous.

On a longtemps, et à tort, imaginé que le bâtiment à côté ouest du théâtre pouvait appartenir à un cirque dont l'ensemble serait étendu vers le nord dans la ville. Ce raisonnement s'appuyait surtout sur la présence d'un hémicycle, sur l'idée que la ville d'Orange devait posséder un tel monument et sur les éléments de construction repérés dans les caves ici et là dans la ville³⁵. Cette interprétation ne résiste pas à une simple analyse de ces vestiges. Ce n'est pas le lieu de le démontrer ici³⁶.

L'hypothèse la plus vraisemblable est de restituer, au nord de l'*augusteum* le forum de la ville bordé de bâtiments publics dont les soubassements d'un au moins (peut-être un temple) sont encore visibles dans une cave de la cité administrative.

32. Observations effectuées lors de la pose d'une canalisation d'eau au printemps 1991.

33. PIGANJOL (A.), *Les documents cadastraux*, p. 13 et suivantes.

34. BELLET (M.-E.), *Rapport de sondage, cité administrative à Orange*, dactylographié, Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, 1987.

35. Sur l'interprétation en cirque formulée d'abord par La Pise. *Tableau de l'histoire des Princes et Principauté d'Orange*, La Haye, 1639, on verra le dernier état dans CHATELAIN (L.), *Les monuments romains d'Orange*, Paris, 1908. FORMIGE (J.), *Le prétendu cirque romain d'Orange*, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome XIII, 1^{re} partie, Paris, 1917, pages 201-225 préfère l'hypothèse du gymnase tout aussi peu convaincante.

36. Certaines structures découvertes par J. SAUTEL dans la cour de la cité administrative, d'autres notées par CHATELAIN (L.), *Les Monuments romains d'Orange*, Paris, 1908, p. 114-115, sont en contradiction avec cette interprétation reprise pourtant par Chatelain.

On s'étonne d'autant moins dès lors de constater que le *cardo* n'est pas dans l'exact prolongement du mur ouest de l'hémicycle puisqu'il ne se prolonge pas jusque-là.

D'autres découvertes confirment cette orientation générale du parcellaire de la ville en son centre.

Des travaux rue Caristie ont mis en évidence l'existence d'un mur important en petit appareil. Ce mur qui limite aujourd'hui les parcelles 1274 et 1275 n'est plus visible³⁷.

Les sondages dans cette même rue Caristie de J. Benoît et P. Thollard en 1988, ont découvert des structures, trop réduites pour être interprétées avec certitude, selon cette orientation³⁸. Les fouilles de P. Thollard, rue des sept cantons, ont également mis en évidence cette orientation³⁹.

Divers autres fragments de dallage, semble-t-il, mais les témoignages sont minces, de voirie ont été découverts rue du Pont-Neuf, rue Saint-Martin, rue des Avesnes. C'est route de Roquemaure que les vestiges les plus importants ont été signalés⁴⁰. On sait là que la voie était assurément dallée et des traces d'ornières ont été repérées. Selon les témoins de cette découverte fortuite de 1982, cette voie suivait le tracé de l'actuelle route de Roquemaure. Le fragment mis au jour sur quelques mètres paraît avoir été situé avant l'entrée dans la ville et la traversée de l'enceinte par la porte. L'orientation de cette voie résulte, comme à l'est, de la présence de la colline. Ce n'est plus l'orientation à 17°30 ouest.

Le quartier sud ouest

Le quartier sud-ouest a d'abord été viabilisé sans constructions. Une fouille récente⁴¹ l'a démontré. Aucune rue n'a cependant été repérée.

Les premières constructions peuvent être datées des premières décennies de notre ère, elles viennent s'appuyer contre le rempart. Dans la deuxième

37. Renseignement de M. Boisse que nous avons pu vérifier avant la reconstruction des immeubles environnants.

38. BENOIT (J.), MAGDINIER (A.-G.), THOLLARD (P.), *Sondages rue Caristie à Orange*, rapport de fouilles, dactylographié, 1988.

39. GAUTHIER (M.), « Chronique archéologique, circonscription de Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Gallia*, 42, fascicule 2, 1984, p. 424 ; THOLLARD (P.), *Fouilles rue des Sept Cantons à Orange*, rapports dactylographiés, 1978 et 1979.

40. DAMPEINE (M.), « Cinq ans de découvertes archéologiques fortuites à Orange », dans le *Bulletin des amis d'Orange*, 1^{er} trimestre 1985, numéro 99, pages 2-9. Voir pages 3 et 7).

41. MAGDINIER (A.-G.) et THOLLARD (P.), « L'enceinte romaine d'Orange », dans *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain*, actes du colloque international de Nîmes, numéro spécial du *Bulletin de l'Ecole Antique de Nîmes*, n° 18, nouvelle série, 1987, pages 77-96.

moitié du II^e siècle selon les fouilleurs, ces premières constructions sont détruites et comblées, un nouvel habitat s'installe en respectant les orientations précédentes. Le quartier est probablement abandonné au début du IV^e siècle.

Nous avons vu précédemment le problème des limites de la cité et de l'enceinte. Voyons les orientations. Elles n'en tiennent pas compte et reprennent à l'évidence des orientations antérieures. Passons sur les problèmes de place que suppose l'utilisation du rempart. Cette orientation est ancienne, elle est très proche de celle du cadastre B et avec une marge d'erreur raisonnable, on peut dire qu'il s'agit de celle du cadastre B.

Celui-ci a fortement marqué le paysage, sa mise en place a nécessité divers aménagements : chemins, fossé etc. A l'examen du plan des structures découvertes dans cette fouille du Mas des Thermes, il apparaît évident que ces constructions ont soit repris, après la construction de l'enceinte, les tracés plus anciens, dans ce cas, on mesurera à quel point ces axes devaient être présents sur le terrain puisque leur utilisation conduit à des aberrations architecturales dans les dimensions des pièces par exemple.

Ou bien, autre hypothèse, ces constructions ont été coupées par la muraille. La taille réduite de certaines pièces contre cette muraille incite plutôt à cette interprétation. Le problème est alors celui de l'apparition du premier habitat dont il n'y a aucune trace. Doit-on penser que la construction datée du début de notre ère a été mal datée ou plus vraisemblablement, a dissimulé ou détruit des vestiges de l'habitat plus ancien et peut-être plus léger.

La fouille à l'ouest de l'enceinte et en dehors de la cité, est malheureusement impossible, elle serait pourtant très instructive.

D'autres traces de ce cadastre B ont été mises en évidence sur les photographies aériennes verticales⁴². Elles sont surtout visibles dans le sud-ouest de la ville principalement et sur la colline Saint-Eutrope plus discrètement, là où la pression urbaine a été moins forte. Cela ne veut pas dire que ce cadastre n'a pas existé ailleurs.

Enfin, au nord-est, avenue Guillaume le Taciturne, se trouvent des vestiges du mur antique dont nous avons déjà parlé. Ce qui nous intéresse ici est qu'il suit *grosso-modo* le tracé d'un *decumanus* du cadastre B même si le tracé théorique de ce cadastre établi par G. Chouquer le place quelques dizaines de mètres plus au sud. Cette légère distorsion ne doit pas surprendre⁴³.

42. Premier repérage effectué par Ph. Borgard que nous remercions pour les informations qu'il a bien voulu nous fournir.

43. CHOUQUER (G.), *Localisation et extension géographique des cadastres affichés à Orange dans Cadastres et espace rural*, actes de la Table ronde de mai 1980, Besançon, publiés sous la direction de M. CLAVEL-LEVEQUE, pages 275-295. Voir le tracé théorique d'implantation du cadastre B établi par le centre de Besançon et aimablement mis à notre disposition par G. CHOUQUER.

Le tracé de ce mur prolongé vers l'ouest viendrait passer peu au nord de l'arc ce qui paraît peu probable. On peut penser qu'il bifurquait vers le sud avant. Cependant, il pouvait encore être en relation avec la construction antérieure à l'arc que R. Amy a reconnu lors de ses sondages⁴⁴.

Le quartier sud-est

Ainsi que nous l'avons vu, des travaux récents ont bouleversé nos connaissances de ce quartier de la ville. A 100 mètres à vol d'oiseau du théâtre antique, au sud-est du noyau urbain central, le schéma d'organisation est différent. Des traces d'un aménagement hydraulique et d'une viabilisation du quartier avant même l'installation du premier habitat ont été mises en évidence. L'eau, particulièrement dans ce quartier, mais aussi dans toute la ville, était un sérieux problème et il semble qu'un drainage général ait été effectué en direction du sud vers l'étang d'Anglan. Les historiens locaux ont cru reconnaître dans une canalisation creusée dans le roc les restes d'un aménagement d'époque romaine.

Ces travaux ont mis en évidence un *cardo* et une portion de *decumanus* qui ont été tracés assez tôt vers les dernières décennies avant notre ère. Ces deux rues ne sont pas strictement perpendiculaires, l'une est orientée 29° ouest et l'autre 26°25 +90° ouest.

Ce changement trouve son origine dans la présence, à l'ouest, de la colline Saint-Eutrope qui interdit le prolongement de la structure du noyau central urbain vers le sud en lui imposant une déviation afin de l'adapter à la topographie. Nous sommes donc en présence d'un cas banal d'adaptation aux conditions topographiques locales.

*

* *

Si l'on s'en tient fermement à l'étude morphologique, on peut conclure que le cadastre B existe avant la création effective de la ville d'Orange qui s'inscrit dans quatre de ses centuries.

Quel est dans ce cas le rôle de ce cadastre ? Son contenu, le statut des terres qu'il vise à régler⁴⁵, sa datation telle que nous venons de la démontrer incite à penser qu'il correspond à la première déduction de vétérans vers 36-35 avant

44. AMY (R.), DUVAL (P.-M.), FORMIGE (J.), HATT (J.-J.), PIGANIOL (A.), PICARD (Ch.), PICARD (G.-Ch.), *L'arc d'Orange*, XV^e supplément à Gallia, Paris, CNRS, 1962, en particulier page 53.

45. Ce n'est pas le lieu ici d'indiquer la bibliographie concernant ces cadastres. Sur le problème du statut des terres l'étude de A. PIGANIOL reste fondamentale : *Les documents cadastraux... op. cit.*

J.-C.⁴⁶. Dans cette hypothèse il constitue le cadre de l'implantation coloniale qui va conduire 20 ans plus tard (vers 15-10 av. J.-C.) à la réalisation effective de la ville sur le terrain.

Evidemment, avec cette théorie, il faut expliquer l'implantation de la cité ? Pourquoi l'enceinte, les monuments et le parcellaires ne se sont-ils pas appuyés sur le tracé du cadastre ? Nous voyons un début d'explication dans le rôle déterminant, topographiquement et idéologiquement, de la colline Saint-Eutrope ou tout laisse croire à l'existence d'un sanctuaire indigène. Orienter le parcellaire de la ville selon le cadastre B aurait été renoncer aux avantages présentés par la topographie de la colline et bousculer son histoire religieuse. Celle-ci ne se serait plus intégrée de la même façon et n'aurait plus joué dans les mêmes termes de continuité son rôle dans les constructions monumentales en particulier de l'ensemble religieux théâtre-nymphéotemple.

Cette implantation urbaine doit se lire aussi en relation avec le tracé de la voie vers le nord (voie d'Agrippa) : une remise en cause fondamentale de son tracé paraissant peu probable, *Arausio* tient compte de cette réalité et s'y adapte...

Bien entendu, cela ne veut pas dire que le cadastre B correspond au territoire de la cité d'Orange mais seulement que ce cadastre est en relation avec la première *deductio* de colons. Il ne faut pas penser que la création d'une ville se fait en un délai bref. Plusieurs années (dizaines d'années ?), sont utiles à la mise en place d'un urbanisme comme celui d'Orange avec sa parure monumentale. Suggérons donc d'abord la décision de créer la ville et une installation majoritairement rurale de colons de la deuxième légion *Gallica*, qui se complète une vingtaine d'années plus tard par une seconde arrivée de colons, de la deuxième légion *Augusta* celle-là, alors que les structures urbaines sont désormais créées dans leurs grandes lignes⁴⁷. Peut-être même cette seconde déduction a-t-elle une finalité strictement urbaine ?

Aussi, la ville tient-elle compte de données antérieures : cadastration, voie, présence probable d'un sanctuaire et d'une occupation ancienne. Ainsi, tout n'a pas été dit sur l'occupation du site antérieurement aux années 15-10 avant J.-C. Deux pistes sont à suivre. Celle de l'occupation protohistorique. Comment se présente-t-elle ? Doit-on conclure à un abandon du site de plaine entre le IV^e

46. CHOUQUER (G.), *Localisation et extension géographique des cadastres affichés à Orange*, Actes de la table ronde, cadastres et espace rural, Besançon, 1980, pages 275-295, propose : « le B serait à mettre en rapport avec la fondation d'Orange en 35 avant J.-C. » p. 291. Mais, CHOUQUER (G.), FAVORY (F.), *Les paysages dans l'antiquité, Terres et cadastres de l'Occident romain (IV^e s. avant J.-C./III^e s. après J.-C.)*, Paris, 1991, page 161 corrige cette interprétation et attribuent le cadastre B à la deuxième déduction de colons une vingtaine d'années plus tard. Cette interprétation ne nous paraît pas la bonne.

47. PIGANIOL (A.), *Les documents cadastraux op. cit.* Voir pages 31-32 et 81-84.

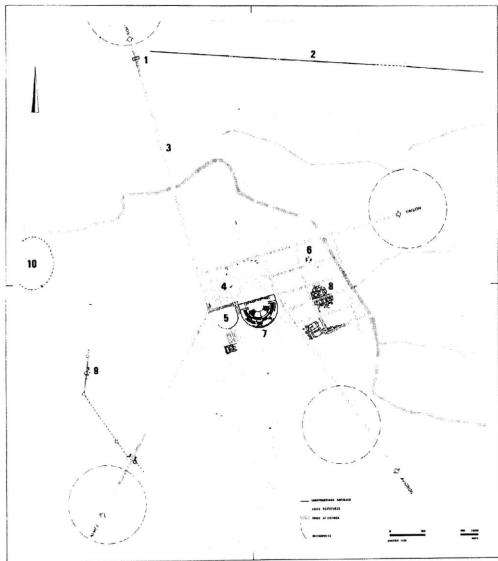
et le I^{er} siècle avant J.-C. ? Y a-t-il habitat important et/ou simple sanctuaire sur la colline ? Et à quelle époque ? On sait qu'il n'y a pas de traces antérieures au I^{er} siècle ou peut-être au II^e siècles avant J.-C.

Et celle d'une installation légère (et temporaire ?) au nord du tracé actuel de la Meyne et entre celle-ci et l'arc antique. R. Amy avait remarqué le tracé régulier du quadrillage urbain inclu dans un carré⁴⁸.

Rien n'est certain : il faudra attendre de nouvelles fouilles. Gageons qu'elles corrigeront l'idée trop simpliste d'une création *ex nihilo* de la colonie romaine d'Orange.

Michel-Edouard BELLET

48. AMY et alii, *L'arc d'Orange*, *op. cit.* Suggérer une sorte de campement en structure légères est bien téméraire.



ORANGE ANTIQUE

Légende

- | | |
|---------------------------|---|
| 1. Arc | 6. Famille de la rue des sept canton |
| 2. Aqueduc - digue | 7. Théâtre |
| 3. Cardo principal | 8. Famille de la RHI de l'hôpital |
| 4. Forum | 9. Enceinte et familles du Mas des therares |
| 5. Ensemble de l'Anguteum | 10. Amphithéâtre. |